

7 juillet 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue en la salle du conseil, mardi, le 7 juillet 2015 à 20 h 00. L'assemblée est présidée par son honneur la mairesse-suppléante, Madame Françoise Boudrias. Sont également présents Madame la conseillère Marie-France Bouchard et Messieurs les conseillers Daniel Gravel, Martin Chaput, Yves Blanc et Michel Lambert.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Claude Gagné est également présent.

Dès le début de la séance publique, monsieur Marcel Loyer présente sa démission au poste de Maire et fait lecture d'une lettre expliquant ses motifs. Cette démission est effective immédiatement. Monsieur Loyer quitte les lieux, Madame Françoise Boudrias, mairesse-suppléante, préside la séance.

### MOT DE BIENVENUE

### ORDRE DU JOUR

01- Lecture et adoption de l'ordre du jour

02- Période de questions

03- Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015

04- Correspondance

4.1 Adoption du bordereau de correspondance

05- Administration

5.1 Adoption des comptes payés et à payer

5.2 Adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014

5.3 Adjudication d'un contrat de réfection de toitures – garage municipal et bâtiment de services terrain de balle-molle

5.4 Adjudication d'un contrat de réfection de toiture – caserne d'incendies

5.5 Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 562-2015 décrétant des travaux de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur une partie de la rue des Pins (partie de lot 286-6 et lot 283-10) et prévoyant un emprunt n'excédant pas trente et un mille cent quarante dollars (31 140 \$) à cette fin

5.6 Entente de partage de redevances provenant de l'exploitation d'une sablière sise sur le rang Mastigouche à Mandeville

5.7 Demande d'aide financière – Programme de réhabilitation du réseau routier local, volet accélération des investissements sur le réseau routier local

5.8 Renouvellement d'un contrat d'entretien préventif 2015-2016 - Climatisation et ventilation du Centre communautaire et administratif situé au 10, rue Louis-Charles-Panet

5.9 Renouvellement du contrat d'assurance collective 2015-2016

5.10 Demande d'appui au Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie – Soutien de la Municipalité

5.11 Adjudication d'un contrat de remplacement de clôture – parc des Sables

06- Urbanisme et mise en valeur du territoire

6.1 Rapport du service d'urbanisme pour le mois de juin 2015

6.2 Approbation du rapport de réunion du Comité consultatif d'urbanisme

6.3 Demande de dérogation mineure numéro 2015-00004 – lot 406-3 – David Nadeau

6.4 Demande de dérogation mineure numéro 2015-00005 – lot P287 – Didier Pain

6.5 Avis de motion d'un règlement relatif au captage des eaux souterraines

6.6 Appui à une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – demande d'aliénation et de lotissement sur les lots numéro P183 et P182

07- Sécurité publique

7.1 Avis de motion d'un règlement relatif au système d'alarme

08- Loisirs et culture

8.1 Octroi d'un contrat d'accompagnement pour le développement d'une politique familiale (PFM) et d'une démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

09- Hygiène du milieu et travaux publics

- 9.1 Rapport du service des Travaux publics pour le mois de juin 2015
- 9.2 Acquisition de gré à gré d'un immeuble adjacent au 710, route Principale - Lot P100 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie
- 9.3 Autorisation de paiement pour des travaux de pulvérisation et chargement des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avenues du Domaine Safari et de la rue Boissy – Certificat de paiement numéro 1 « acceptation provisoire »
- 9.4 Autorisation de paiement pour des travaux de pavage sur la rue des Iris - Certificat de paiement numéro 1 « réception provisoire »
- 9.5 Autorisation de paiement pour des travaux de pavage sur la rue des Jonquilles - Certificat de paiement numéro 1 « réception provisoire »
- 9.6 Autorisation de paiement pour des travaux de pulvérisation et chargement de la rue Lavallée

10- Varia

11- Période de questions

12- Levée de la séance

2015-07-137

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel  
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que modifié : les points 6.3 et 6.4 seront traités en séance d'ajournement tenue en ce jour dès que possible au même endroit, suivant le traitement des autres points à l'ordre du jour.

Adoptée

02- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 20 h 12.

- a) Report du point 6.4 en séance ajournée;
- b) Démission de monsieur Marcel Loyer au poste de maire, mention de harcèlement d'un conseiller municipal;
- c) Suivi sur la plainte de bruit et d'application du règlement sur les nuisances et avis de poursuite – rue du Boisé et secteur industriel Sables de Joliette Inc.;
- d) Le bruit en tant que problématique de santé publique;
- e) Possibilités de modifier le plan d'urbanisme aux fins d'adresser les problématiques de bruit, notamment;
- f) Possibilité d'adopter un règlement municipal sur les heures d'opération des sites industriels, sablières, etc.

La période de questions est close à 20 h 35.

**03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2015-07-138

**3.1 Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015**

Étant donné que tous les membres du conseil ont reçu leur procès-verbal au préalable, dispense de lecture est donnée au secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015 soit approuvé.

Adoptée

**04- CORRESPONDANCE**

2015-07-139

**4.1 Adoption du bordereau de correspondance**

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le bordereau de correspondance pour la période finissant le 30 juin 2015.

Il est proposé par Madame Marie France Bouchard  
Appuyé par Monsieur Michel Lambert  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal prenne acte du bordereau de correspondance pour la période finissant le 30 juin 2015.

Adoptée

**05- ADMINISTRATION**

2015-07-140

**5.1 Adoption des comptes payés et à payer au 30 juin 2015**

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport des dépenses et salaires pour la période se terminant le 30 juin 2015 et autorise le secrétaire-trésorier à les payer pour un montant total de **411 847.83 \$**

Décaissements : chèques numéros 7370 à 7383	9 794.71 \$
Chèque annulé numéro 7226	(402.41 \$)
Comptes fournisseurs : chèques numéros 7384 à 7475	362 882.54 \$
Salaires du mois de juin	39 572.99 \$

Total de la période : 411 847.83 \$

Adoptée

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Claude Gagné  
Secrétaire-trésorier

2015-07-141

**5.2 Adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014**

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, tels que produits par monsieur Pierre Brabant comptable agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2014.

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert  
Appuyé par Monsieur Yves Blanc  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal adopte le rapport financier de la Municipalité de Sainte-Mélanie et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

Adoptée

2015-07-142

5.3 **Adjudication d'un contrat de réfection de toitures – garage municipal et bâtiment de services terrain de balle-molle**

**ATTENDU** la nécessité de remplacer le recouvrement d'une partie de la toiture du garage municipal et de la totalité de la toiture du bâtiment de services du terrain de balle-molle et travaux connexes;

**ATTENDU** les demandes de prix réalisées par le service des Travaux publics;

**ATTENDU** la proposition de l'entreprise Couverture Maximum;

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Monsieur Martin Chaput Appuyé par Monsieur Michel Lambert Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'OCTROYER** un contrat de réfection d'une partie de la toiture du garage municipal et de la totalité de la toiture du bâtiment de services du terrain de balle-molle et travaux connexes à la compagnie **Couverture Maximum enr.** :

- Garage municipal : six mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars (6 487 \$) plus taxes;
- Bâtiment de services du terrain de balle-molle : deux mille cent cinquante dollars (2 150 \$) plus taxes;

**DE POURVOIR** au paiement des dépenses liées à la réfection de la toiture du garage municipal ci-haut mentionné en les affectant au surplus libre;

**DE POURVOIR** au paiement des dépenses liées à la réfection de la toiture du bâtiment de services du terrain de balle-molle ci-haut mentionné en les affectant au poste budgétaire 02 70150 526;

**D'AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2015-07-143

5.4 **Adjudication d'un contrat de réfection de toiture – caserne d'incendies**

**ATTENDU** la nécessité de remplacer le recouvrement de la toiture de la caserne d'incendies et travaux connexes;

**ATTENDU** les demandes de prix réalisées par le service d'incendies et la recommandation d'adjudication;

**ATTENDU** la proposition datée du 12 juin 2015 de l'entreprise Aluminium Réjean Forget Inc.;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Madame Marie-France Bouchard  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'OCTROYER** un contrat de réfection de la toiture de la caserne d'incendies et travaux connexes à l'entreprise **Aluminium Réjean Forget Inc.** au montant de onze mille six cent soixante et onze dollars et quatre-vingts cents (11 671.80 \$) plus taxes;

**DE POURVOIR** au paiement des dépenses liées à la réfection de la toiture de la caserne d'incendies et travaux connexes ci-haut mentionnés en les affectant au surplus libre;

**D'AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2015-07-144

**5.5 Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 562-2015 décrétant des travaux de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur une partie de la rue des Pins (partie de lot 286-6 et lot 283-10) et prévoyant un emprunt n'excédant pas trente et un mille cent quarante dollars (31 140 \$) à cette fin**

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le certificat relatif au résultat de l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 562-2015 décrétant des travaux de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur une partie de la rue des Pins (partie de lot 286-6 et lot 283-10) et prévoyant un emprunt n'excédant pas trente et un mille cent quarante dollars (31 140 \$) à cette fin.

**CONSIDÉRANT**

que pour ce règlement, le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de huit (8);

**CONSIDÉRANT**

que pour ce règlement, le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de quatre (4);

**CONSIDÉRANT**

que pour ce règlement, le nombre de demandes faites est de zéro (0);

**CONSIDÉRANT**

que le règlement numéro 562-2015 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du certificat relatif au résultat de l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 562-2015 décrétant des travaux de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur une partie de la rue des Pins (partie de lot 286-6 et lot 283-10) et prévoyant un emprunt n'excédant pas trente et un mille cent quarante dollars (31 140 \$) à cette fin.

Adoptée

2015-07-145

5.6 **Entente de partage de redevances provenant de l'exploitation d'une sablière sise sur le rang Mastigouche à Mandeville**

**ATTENDU** le protocole d'entente rédigé conjointement par les municipalités de Mandeville et Sainte-Mélanie;

**ATTENDU** la résolution numéro 208-06-2015 de la Municipalité de Mandeville approuvant ledit protocole d'entente;

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Monsieur Yves Blanc  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'APPROUVER** le protocole d'entente préparé conjointement par les Municipalités de Mandeville et de Sainte-Mélanie;

**D'AUTORISER** madame Françoise Boudrias, mairesse suppléante et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit protocole d'entente avec la Municipalité de Mandeville.

Adoptée

2015-07-146

5.7 **Demande d'aide financière – Programme de réhabilitation du réseau routier local, volet accélération des investissements sur le réseau routier local**

**ATTENDU** que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du programme de réhabilitation du réseau routier local volet « Accélération des investissements sur le réseau routier local » (AIRRL);

**ATTENDU** que le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local (Chemin du Lac Nord – rue Bernard – chemin du rang Saint-Albert Sud – chemin du 2<sup>e</sup> rang);

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Monsieur Yves Blanc  
Appuyé par Monsieur Michel Lambert  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL;

**D'AUTORISER** madame Françoise Boudrias, mairesse suppléante et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente résolution.

Adoptée

2015-07-147

5.8 **Renouvellement d'un contrat d'entretien préventif 2015-2016-  
Climatisation et ventilation du Centre communautaire et administratif  
situé au 10, rue Louis-Charles-Panet**

**ATTENDU** que la Municipalité de Sainte-Mélanie est satisfaite des services d'entretien des équipements de climatisation et ventilation du Centre administratif par l'actuel sous-traitant, **Ventilabec Inc.**;

**ATTENDU** que cette entreprise a déposé le 1<sup>er</sup> juin 2015 une proposition à l'effet de reconduire le contrat annuel;

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Madame Marie-France Bouchard  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**DE RENOUVELER** le contrat d'entretien préventif pour la période d'une année soit, du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 pour la climatisation et la ventilation du Centre communautaire et administratif situé au 10, rue Louis-Charles-Panet à l'entreprise **Ventilabec Inc.** de Joliette au montant de deux mille quatre-vingt-douze dollars (2 092 \$) plus taxes payable en 4 versements égaux de cinq cent vingt-trois dollars (523 \$);

**D'AUTORISER ET MANDATER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente résolution.

Adoptée

2015-07-148

5.9 **Renouvellement du contrat d'assurance collective 2015-2016**

**ATTENDU** que la Municipalité de Sainte-Mélanie offre à son personnel, une assurance collective;

**ATTENDU** que la Municipalité de Sainte-Mélanie adhère à un Fonds d'assurance collective régional et que la Municipalité désire maintenir son adhésion;

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives chez ASQ CONSULTANT, d'accepter les conditions qui ont été négociées;

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Monsieur Martin Chaput  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Sainte-Mélanie accepte les conditions de renouvellement de **Croix Bleue** pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 aux taux ci-après identifiés:

<b>Garanties</b>	<b>Taux actuels</b>	<b>Nouveaux taux</b>
Assurance-vie (taux par 1000 \$ d'assurance)	.354 \$	.421 \$
Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle / Taux par 1000 \$ d'assurance	.038 \$	.038 \$
Assurance-vie des personnes à charge Taux par famille	3.68 \$	4.38 \$
Assurance-maladie:		
- individuelle	89.79 \$	125.50 \$
- couple	270.98 \$	379.05 \$
- monoparentale	177.58 \$	247.70 \$
- familiale	296.41 \$	414.83 \$
Assurance pour les soins dentaires:		
- individuelle	22.04 \$	38.88 \$
- couple	44.07 \$	77.74 \$
- monoparentale	32.27 \$	56.92 \$
- familiale	50.40 \$	88.91 \$
Assurance-salaire de courte durée Taux par 10 \$ de rente hebdomadaire	0.646 \$	.775 \$
Assurance-salaire de longue durée Taux par 100 \$ de rente mensuelle	2.831 \$	3.297 \$

**QUE** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est par la présente, autorisé à signer les documents requis le cas échéant.

Adoptée

2015-07-149

**5.10 Demande d'appui au Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie – Soutien de la Municipalité**

**ATTENDU**

que le conseil municipal a pris acte des arguments présentés dans la correspondance reçue du Comité de Jumelage et dans les pièces attachées;

**ATTENDU**

que le Pacte d'amitié entre la Municipalité de Sainte-Mélanie et ses municipalités jumelles de Saint-Saud-Lacoussière et de Saint-Pardoux-la-Rivière (France) a été officiellement signé le 6 juillet 2004 par monsieur Serge Lambert, maire de Sainte-Mélanie, madame Sylvie Seegers, maire de St-Saud et monsieur Maurice Combeau, maire de St-Pardoux, en présence de monsieur le député Alexandre Bourdeau;

**ATTENDU**

que les programmes mis en œuvre dans le cadre de ce Pacte d'amitié par les bénévoles du Comité de jumelage de Sainte-Mélanie et par l'Association régionale Québec-France Lanaudière génèrent des bénéfices significatifs au plan de la culture, du tourisme et de l'économie et sont prometteurs d'autres activités à venir au profit de la communauté des résidents de Sainte-Mélanie;

**ATTENDU**

que la Municipalité de Sainte-Mélanie reconnaît l'importance des initiatives bénévoles dans sa communauté et les soutient;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Yves Blanc  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D’AFFIRMER** au Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie l’assurance du soutien de la Municipalité à ses activités et en particulier aux échanges intermunicipalités;

**D’AFFIRMER** aux Municipalités jumelles de Saint-Saud-Lacoussière et de Saint-Pardoux-la-Rivière, la foi de la Municipalité de Sainte-Mélanie dans le Pacte d’amitié et son intérêt pour toutes les activités qui en découlent;

**DE TRANSMETTRE** la présente résolution à madame Lise Thériault, vice-première ministre et ministre responsable de la région de Lanaudière;

**DE TRANSMETTRE** la présente résolution à madame Véronique Hivon, députée du comté de Joliette;

**DE TRANSMETTRE** la présente résolution à la MRC de Joliette et lui demander de se joindre à la Municipalité de Sainte-Mélanie pour le soutien aux comités de jumelage.

Adoptée

2015-07-150

**5.11 Adjudication d’un contrat de remplacement de clôture – parc des Sables**

**ATTENDU** la nécessité de remplacer environ 260 mètres de clôture au parc des Sables;

**ATTENDU** les demandes de prix réalisées par le service d’incendies et la recommandation d’adjudication;

**ATTENDU** la proposition de l’entreprise « Les clôtures M.T. »;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D’OCTROYER** un contrat de remplacement de clôture à l’entreprise **Les clôtures M.T.** au montant de trois mille deux cent trente-cinq dollars (3 235 \$) plus taxes;

**DE POURVOIR** au paiement des dépenses ci-haut mentionnés en les affectant au surplus libre;

**D’AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

06- **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

201-07-151

6.1 **Rapport du service d'urbanisme pour le mois de juin 2015**

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 30 juin 2015 tel que préparé par monsieur Ludovic Bouchard, inspecteur en bâtiment.

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 30 juin 2015.

Adoptée

2015-07-152

6.2 **Approbation du rapport de réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 18 juin 2015**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le 18 juin 2015, tel que préparé par monsieur Ludovic Bouchard, inspecteur en bâtiment.

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Monsieur Michel Lambert  
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le 18 juin 2015.

Adoptée

6.3 **(Point à être traité en séance d'ajournement du 7 juillet 2015)  
Demande de dérogation mineure numéro 2015-00004 – lot 406-3 – David Nadeau**

6.4 **(Point à être traité en séance d'ajournement du 7 juillet 2015)  
Demande de dérogation mineure numéro 2015-00005 – lot P287 – Didier Pain**

2015-07-153

6.5 **Avis de motion d'un règlement relatif au captage des eaux souterraines**

Monsieur Daniel Gravel donne un avis de motion à l'effet de présenter un règlement avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure, décrétant les règles relatives au captage des eaux souterraines.

2015-07-154

6.6 **Appui à une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – demande d'aliénation et de lotissement sur les lots numéro P183 et P182**

**ATTENDU** que la Municipalité de Sainte-Mélanie a reçu une demande de Transport Gaston Nadeau Inc. afin d'obtenir une résolution d'appui dans le but de présenter une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin qu'elle autorise l'aliénation et le lotissement sur les lots numéro P183 et P182;

**ATTENDU** le plan préparé par monsieur Richard Breault, arpenteur-géomètre, dossier 1 623, minute 3 251;

**ATTENDU** cette demande d'autorisation ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme en vigueur;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput  
Appuyé par Monsieur Michel Lambert  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que la Municipalité de Sainte-Mélanie appuie la demande d'autorisation présentée auprès de la CPTAQ par Transport Gaston Nadeau Inc. visant l'aliénation et le lotissement sur les lots numéro P183 et P182 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie;

Que la Municipalité de Sainte-Mélanie, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1), transmette à la CPTAQ tous les documents inhérents à cette demande;

Que tous les documents de cette demande fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée

**07- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2015-07-155

**7.1 Avis de motion d'un règlement relatif aux systèmes d'alarme**

Monsieur Daniel Gravel donne un avis de motion à l'effet de présenter un règlement avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure, décrétant les règles relatives aux systèmes d'alarme sur le territoire de la municipalité.

**08- LOISIRS ET CULTURE**

2015-07-156

**8.1 Octroi d'un contrat d'accompagnement pour le développement d'une politique familiale (PFM) et d'une démarche Municipalité amie des aînés (MADA)**

**ATTENDU**

la volonté du conseil municipal de doter la Municipalité de Sainte-Mélanie d'une politique familiale municipale (PFM) et d'un renouvellement de la certification municipalité amie des aînés (MADA);

**ATTENDU**

les résolutions numéro 2015-01-019 et numéro 2015-06-130 relatives à l'implantation d'une politique familiale et d'une politique culturelle;

**ATTENDU**

la proposition de services et honoraires du Carrefour action municipale et famille pour accompagner la Municipalité dans l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) et d'une démarche municipalité amie des aînés (MADA);

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Madame Marie-France Bouchard  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'OCTROYER** un contrat de services d'accompagnement pour l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) et d'une démarche municipalité amie des aînés (MADA) au Carrefour Action municipale et famille pour un montant forfaitaire n'excédant pas trois mille dollars (3 000 \$) telle que formulé dans l'offre de services du 12 juin 2015.

Adoptée

09- **HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS**

2015-07-157

9.1 **Rapport du service des Travaux publics pour le mois de juin 2015**

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport du service des Travaux publics pour la période finissant le 30 juin 2015 tel que préparé par monsieur Alain Lajeunesse, inspecteur municipal au service des Travaux publics.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel  
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service des Travaux publics pour la période finissant le 30 juin 2015.

Adoptée

2015-07-158

9.2 **Acquisition de gré à gré d'un immeuble adjacent au 710, route Principale - Lot P100 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie**

**ATTENDU** que le propriétaire du lot P100 du cadastre de Sainte-Mélanie, matricule 0310-50-2020, monsieur Jacques Tellier de Saint-Félix-de-Valois, a signifié son intérêt à céder ledit terrain à la Municipalité de Sainte-Mélanie;

**ATTENDU** que ce terrain est d'une superficie 555 mètres carrés ou 5 974 pieds carrés et l'immeuble a une valeur au rôle d'évaluation municipale de huit mille neuf cents dollars (8 900 \$), y compris une bâtisse ci-dessus érigée;

**ATTENDU** que cet immeuble est adjacent à la propriété municipale et qu'il est utile pour le service des Travaux publics;

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Monsieur Yves Blanc  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'ACHETER** le lot P100 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie, matricule 0310-50-2020, propriété de monsieur Jacques Tellier de Saint-Félix-de-Valois, au montant de l'évaluation foncière municipale rôle 2015, soit de huit mille neuf cents dollars (8 900 \$);

**DE MANDATER** le notaire Jean-François Baril de Saint-Félix-Valois aux fins de préparer tous les actes et documents nécessaires à la présente transaction;

**DE MANDATER** l'arpenteur géomètre Marcel Vincent aux fins de préparer tous les documents nécessaires à la présente transaction, le cas échéant;

**DE POURVOIR** au paiement des dépenses liées à cette acquisition et aux services professionnels requis ci-haut mentionnés en les affectant au surplus libre;

**D'AUTORISER** madame Françoise Boudrias, mairesse-suppléante et monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente résolution.

Adoptée

2015-07-159

9.3 **Autorisation de paiement pour des travaux de pulvérisation et chargement des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avenues du Domaine Safari et de la rue Boissy – Certificat de paiement numéro 1 « acceptation provisoire »**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose une recommandation de paiement de la firme Beaudoin Hurens datée du 12 juin 2015 relative à des travaux de pulvérisation et chargement des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avenues du Domaine Safari et de la rue Boissy.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Yves Blanc  
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'AUTORISER** le paiement au montant de cinquante-deux mille sept cent quarante-deux dollars et cinquante cents (52 742.50 \$) toutes taxes incluses et libération d'une première retenue de 5 % à l'entrepreneur **Excavation Normand Majeau Inc.** relatif aux travaux de pulvérisation et chargement des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avenues du Domaine Safari et de la rue Boissy – Certificat de paiement numéro 1 « acceptation provisoire », tel que recommandé par Olivier Fréchette, ingénieur de la firme d'ingénieurs **Beaudoin Hurens** en date du 12 juin 2015;

**QUE** les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même le fonds d'administration en y soustrayant toute subvention ou contribution pour l'entretien du réseau routier local en 2015 (et plus spécifiquement les programmes PAARRM et PAERRL du MTQ);

**D'AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2015-07-160

9.4 **Autorisation de paiement pour des travaux de pavage sur la rue des Iris - Certificat de paiement numéro 1 « réception provisoire »**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose une recommandation de paiement de la firme Les Services exp Inc. datée du 23 juin 2015 relative à des travaux de pavage sur la rue des Iris.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput  
Appuyé par Monsieur Daniel Gravel  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'AUTORISER** le paiement au montant de trente-huit mille cinq cents dollars et deux cents (38 500.02 \$) toutes taxes incluses et libération d'une première retenue de 5 % à l'entrepreneur **Excavation Normand Majeau Inc.** relatif aux travaux de pavage sur la rue des Iris – Certificat de paiement numéro 1 « réception provisoire », tel que recommandé par Éric Fournier, ingénieur de la firme d'ingénieurs Les Services exp Inc en date du 23 juin 2015;

**QUE** les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les fonds disponibles et selon les modalités du règlement numéro 559-2015 modifiant le règlement numéro 555-2014 autorisant des travaux de structure de rue, de pose d'enrobée bitumineux et de travaux connexes sur la rue des Iris (lot rue 88-135) et prévoyant un emprunt n'excédant pas cinquante et un mille cent trente-quatre dollars (51 134 \$) à cette fin;

**D'AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2015-07-161

**9.5 Autorisation de paiement pour des travaux de pavage sur la rue des Jonquilles - Certificat de paiement numéro 1 « réception provisoire »**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose une recommandation de paiement de la firme Les Services exp Inc datée du 23 juin 2015 relative à des travaux de pavage sur la rue des Jonquilles.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput Appuyé par Madame Marie-France Bouchard Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'AUTORISER** le paiement au montant de quarante-deux mille cent vingt et un dollars et cinquante-trois cents (42 121.53 \$) toutes taxes incluses et libération d'une première retenue de 5 % à l'entrepreneur **Excavation Normand Majeau Inc.** relatif aux travaux de pavage sur la rue des Jonquilles – Certificat de paiement numéro 1 « réception provisoire », tel que recommandé par Éric Fournier, ingénieur de la firme d'ingénieurs Les Services exp Inc en date du 23 juin 2015;

**QUE** les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les fonds disponibles et selon les modalités du règlement numéro 556-2015 autorisant des travaux de structure de rue, de pose d'enrobée bitumineux et de travaux connexes sur la rue des Jonquilles (partie de lot 88-120, partie de lot 88-153-1 et lot 88-125) et prévoyant un emprunt n'excédant pas quatre-vingt-un mille cent trente dollars (81 130 \$) à cette fin;

**D'AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2015-07-162

**9.6 Autorisation de paiement pour des travaux de pulvérisation et chargement de la rue Lavallée**

**ATTENDU**

la résolution numéro 2015-06-134 octroyant un contrat de travaux de pulvérisation et chargement de la rue Lavallée à l'entreprise Excavation Normand Majeau pour un montant n'excédant pas dix-huit mille dollars (18 000 \$) plus taxes;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput  
Appuyé par Monsieur Yves Blanc  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'AUTORISER** le paiement au montant de vingt mille trois cent vingt dollars et soixante et un cents (20 320.61 \$) plus taxes à l'entrepreneur **Excavation Normand Majeau Inc.** relatif aux travaux de pulvérisation et chargement de la rue Lavallée;

**DE POURVOIR** au paiement de cette dépense, en appropriant au revenu de l'exercice, un montant équivalent provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (règlement numéro 506-2008);

**D'AUTORISER** monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

**10- VARIA**

Suivant l'annonce publique, avant l'ouverture de la présente séance, de la démission de monsieur Marcel Loyer au poste de maire, effective immédiatement, Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la lettre de démission de Monsieur Marcel Loyer.

2015-07-163

**10.1 Démission de monsieur Marcel Loyer au poste de maire – Remerciements du conseil municipal**

**ATTENDU**

que monsieur Marcel Loyer a remis sa démission au poste de maire de la Municipalité de Sainte-Mélanie, effective le 7 juillet 2015 à 20 h 15;

**ATTENDU**

que le conseil municipal désire souligner le départ de monsieur Loyer ainsi que toute sa gratitude envers sa contribution au développement de Sainte-Mélanie et l'administration des affaires municipales;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal remercie monsieur Marcel Loyer pour avoir occupé les fonctions de maire de Sainte-Mélanie de novembre 2013 à juillet 2015.

Adoptée

**11- PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est ouverte à 21 h 05.

a) Délai de réalisation des travaux de pavage sur la rue des Pins.

La période de questions est close à 21 h 06.

2015-07-164

12- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert  
Appuyé par Monsieur Martin Chaput  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la séance soit ajournée à 21 h 07 pour être reprise dès que possible en ce jour et au même endroit.

Adoptée

---

**Françoise Boudrias**  
**Mairesse suppléante**

---

**Claude Gagné**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier**